



Conseils consultatifs
citoyens



Ile, Saint-Aubin, Saint-Maurille



Avec au programme :

- Apéritif à 19h30.
- Un quizz en équipe : « Qui connaît le mieux les Ponts-de-Cé ? »
- Banquet final : à 20h30 : chacun amène ce qu'il veut ou rien, l'important c'est être là.

Compte rendu de la séance plénière du Conseil Consultatif Citoyen

Quartier de l'Île - Saint-Aubin - Saint-Maurille - Val du Louet

Du jeudi 21 mars 2019.

----- Ouverture de la séance à 20 heures. ----- Salle « Marguerite d'Anjou » -----

Présents : Éric Boireau, Annette Bonnier, André Boudier, Olivier Caillé, Pierre Davy, Robert Demazières, Frédérique Gautier, Gilbert Guillou, Moricette Jarry, Xavier Joubert, Christiane Krine, Delphine Lecomte, Didier Lefebvre, Louissette Marolleau, Jacqueline Marvy, Jean-François Marvy, Odile Meilleroux-Sabic,

Soit : 17 présents.

Excusés : Laurent et Laurence François, Martine Héry, Patricia Jesus, Jacqueline Lecoq, Jean-Claude Quettier, Thierry Vigogne, Catherine Vogels.

Soit : 08 excusés.

Absents : Thierry Fournier, Philippe Masse, Jacques Minetto, Sidi Kamal Regragui, Dolorès Samson

Soit : 05 absents.

----- Le CCC compte : 30 membres.

0 - Approbation du Compte rendu du CCC du 15 janvier 2019-03-22

- **Présentation d'un nouveau membre** : Madame Annette Bonnier, nouvelle habitante des Ponts de Cé depuis décembre 2018
- **Annnonce de l'agenda à venir du CCC** : prochaine séance **le mardi 14 mai 2019** salle Marguerite d'Anjou, et la dernière séance du mandat aura lieu **le 18 juin 2019** salle du Cloître Saint-Maurille.
- **Pour la dernière réunion**, la Présidente propose un dîner convivial (chacun apporte ou non quelques subsides et réconforts).

Olivier Caillé ajoute qu'une réunion finale avec l'ensemble des CCC aura lieu également fin juin.

1 - Intervention de Monsieur Philippe VIGNER adjoint à l'aménagement : sur le projet d'aménagement des Hauts de Loire.

La ville des Ponts de Cé souhaite le développement de son territoire, on assiste à une progression de population d'1 à 2% par an et elle souhaite la maintenir.

Rappel : 75 % du territoire des Ponts de Cé est en zone inondable – A ce propos l'état a renforcé les normes concernant les territoires inondables ce qui vient de réduire la surface aménageable totale des Hauts de Loire de 8 ha. Au total le projet représente maintenant 70 ha aménageables.

La Zone d'aménagement des Hauts de Loire est une Zone prioritaire dans le développement d'Angers Loire Métropole qui porte le projet financièrement.

Cette Zone est intégrée dans le SCOT (Schéma de Cohérence territoriale), le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et el PADD (Plan d'Aménagement Développement Durable) pour devenir la porte urbaine du sud de l'agglomération.

Le projet comprend 5 tranches qui pourront à terme concerner 4000 à 4500 logements (sur 30 à 40 ans)

- 20 à 25% de logements collectifs.
- 20 % en accession sociale.
- 85 à 90 % de logements collectifs.

Les travaux de la 1ere tranche (15 ha) commencent bientôt. Durée des travaux entre 2019 et 2027 - construction de 600 à 650 logements .Sur le plan ce quartier se situe entre la rue des Perrins, Athlétis et la Chesnaie.

Les petits hameaux seront conservés.

Il y aura des créations de liaisons routières et piétonnes entre les Hauts de Loire et La Chesnaie A cet effet, il a été fait acquisition de quelques maisons qui seront détruites pour créer ces voies.

Le projet est un éco-quartier (espaces verts, points d'eau)

L'aménagement du rond-point des 3 Paroisses permettra d'accéder au quartier des Hauts de Loire en venant d'Angers via la rue Edouard Guisnel qui sera elle-même restructurée.

Une problématique est à résoudre concernant le non classement de l'agglomération d'Angers dans une zone de défiscalisation (loi Pinel). Dans le contexte actuel, les promoteurs immobiliers se désintéressent pour construire sur le territoire (80 % de leurs acheteurs sont des personnes qui souhaitent défiscaliser).

Réactions de la salle : il est important de veiller à ce que ces nouveaux quartiers soient des quartiers animés et du bien vivre ensemble.

2 – Commission Voirie : Olivier Caillé.

- Sécurisation des écoles : Travaux autour de l'école Saint Maurille – Aménagement d'un parking, cheminement piéton et mise en place d'un sens unique. Les parents devront se garer pour aller chercher les enfants à pied.
- Journée citoyenne du 19 mai 2019 : 5 idées ont été retenues :
 - * Aménagement du Port des Noues – construction de mobilier provisoire par les habitants, accompagnés par l'Etabli.
 - * Formation à l'utilisation d'un défibrillateur au stade de la Chesnaie.
 - * Nettoyage du terrain de pétanque à la Guillebote
 - * Fabrication de nichoirs à oiseaux.
 - * Plantation d'herbes aromatiques rue Boutin Desvignes
 - * Ramassage de déchets à la Guillebote

3 – Commission Tourisme : Xavier Joubert

- Il a été présenté les nouvelles animations estivales :
- Une liaison fluviale sera mise en place entre le Pont Dumnacus et l'île Courgain.
- Camping : ouverture le 25 mai 2019.
- Le propriétaire attend le permis d'aménager.
- Le compromis de vente est signé et l'acte de vente sera entériné lorsque le permis d'aménager sera précisé. En attendant quelques constructions légères seront réalisées pour l'été 2019.
- Ouverture de la guinguette le 6 avril 2019.

4 - Commission Sport – Didier Lefebvre.

- Parc Saint Maurille : création d'un terrain de foot – pose de tables de pique-nique – En option si reste du budget : un jeu d'enfant pour les moins de 3 ans
- Emstal : Remise en état du terrain de tennis et création d'un terrain multisports (Foot, Basket, Hand)
- Parc Kléber : installation de bancs et tables

5 - Commission Vélo – Gilbert Guillou.

- Chaque CCC a nommé 3 représentants pour participer aux réunions avec Robert Desoeuvre
- Le budget marquage est établi à 40 000 euros
- Reprise et amélioration des SAS Vélos (devant les feux tricolores)
- Reprise et amélioration des bandes cyclables – Les points noirs ont été relevés -
- Déploiement des arceaux de stationnement
- Etude sur la possibilité de mettre en place des « Chaucidou » - Deux voies cyclables de chaque côté, aucun traçage de séparation de voie au milieu et vélos prioritaires sur la bande cyclable - mais pas de possibilité de choisir cette solution qui n'est pas envisageable sur des voies où circulent plus de 5 000 voitures / jour (12 000 voitures sur la liaison Nord Sud et 8000 voitures sur la liaison est ouest)
- Attente des derniers éléments qui seront remis par Christelle Six (ALM) au mois de juin.

Réaction : la prolifération des voies cyclables entraîne des stationnements de voitures sur les trottoirs qui deviennent inutilisables par les piétons. Il faut veiller au partage de l'espace public.

6 - Port des Noues – Christiane Krine.

Deux stagiaires du centre de formation du Lycée du Fresne se sont portés candidats pour travailler sur la conception d'un aménagement paysager et convivial Port des Noues. Leurs travaux seront rendus fin juin devant un jury composé des formateurs. Les membres du groupe projet ainsi que les élus ou techniciens de la ville seront invités. Le choix du projet aura lieu à ce moment, il pourra mixer les propositions ou intégrer de nouvelles idées.

La réalisation aura lieu à partir d'octobre avec un autre groupe de stagiaires.

Pour occuper l'espace pendant l'été 2019, un groupe d'habitants sera invité, lors de la journée citoyenne du 19 mai à fabriquer quelques éléments de mobilier, à partir de palettes récupérées. Ce travail sera suivi et accompagné par l'Etabli (budget prévisionnel accordé par la ville dans le cadre de la Journée citoyenne).

La mise en place d'une information sur le site du Port des noues est en cours d'exécution.

7 - Points rapides :

- Commission « Patrimoine » :
 - Le circuit et les infos sur Eglise Saint Maurille, le Cloître, rue du Commandant Bourgeois, rue Pasteur sont bouclés
 - A finaliser : rue de la Gare, Port du Grand Large, Le Bosquet, Le Terminus, La villa Suzanne (La Dube)
 - Mise en place pour la saison touristique
 - A voir : le marquage au sol du (des) circuit(s)
- **Art en Cé jardins.**

3 propriétés ouvertes dans chacun des quartiers. Il faudrait quelques artistes supplémentaires.

Pour appuyer et coïncider avec le fait que c'est la journée de la Loire à Vélo, il sera mis à disposition à l'EHPAD des Cordelières un « pousse-pousse » pour faciliter le déplacement des résidents.

- Rencontre avec le Comité des fêtes au sujet de la Baillée des Filles :

La Baillée des filles qui aura lieu le jeudi de l'Ascension (30 mai 2019) va cette année investir tout le quartier de l'île (des douves du Château jusqu'au Port des Noues), les rues de la Boire Salée, des Dames, Boutreux, le quai Dupetit Thouars seront coupés à la circulation.

Le comité des fêtes incitent les riverains de ces rues à accepter de pavoiser leurs façades aux couleurs de l'évènement.

Une animation avec des gabarres aura lieu Port des Noues, les stands médiévaux seront installés rue Boutreux, rue de la Boire Salée, dans le jardin.

Une catapulte fera des démonstrations à côté de la Guinguette.

8 – Pot convivial.

----- Fin de séance 22h30. -----

Secrétaire de séance : Christiane Krine.

A noter dès à présent :

Prochaine réunion Plénière :

Le Mardi 14 Mai 2019 : salle « Marguerite D'Anjou ».

À 20 heures.